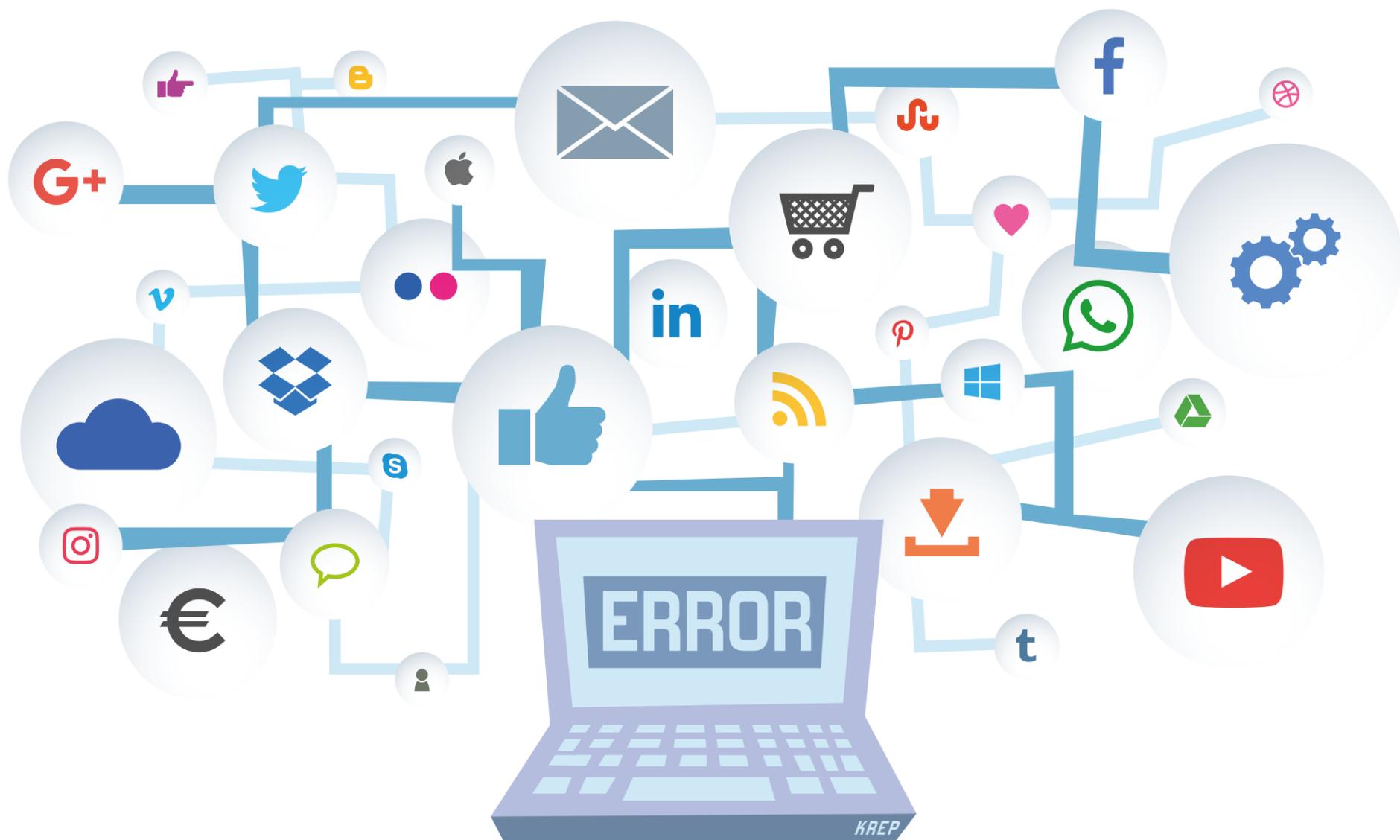


CONNECTONS D'ABORD NOS NEURONES !

DOSSIER RÉALISÉ PAR JULIEN RABIER, CHRISTINE CAMES ET JULM



Depuis quelques numéros nous vous parlons de numérique au travers du prisme de la surveillance et de la vie privée sur Internet. Nous nous sommes dit que ça méritait de prendre un peu de recul pour consacrer un dossier à part entière à la chose numérique. Notre objectif est de vous permettre d'y voir plus clair, en vous donnant quelques points de repère ainsi que de tracer quelques lignes de perspective au niveau corrézien.

Dans nos précédents articles, nous avons principalement traité du numérique en abordant la surveillance sur Internet et les menaces qui pèsent sur notre vie privée en ligne. On avait également démystifié la HADOPI et son contrôle de l'échange de fichiers. Ces sujets étaient en grande partie suggérés par l'air du temps et l'actualité mais quid du cadre plus global ?

DES BITS PARTOUT

En effet, même si le numérique existe dans nos vies depuis belle lurette (une pensée à celles et ceux qui possédaient un Minitel), force est de constater que le déploiement de la technologie a été fulgurant ces dernières années dans le sillon tracé par l'essor d'Internet. Aujourd'hui, les businessmen ne jurent que par l'idée de tout connecter, tout relier et de moissonner un maximum d'informations personnelles au passage dans des proportions qui donnent le vertige. Alors prenons du recul et revenons à la base.

PC LE BAZAR !

L'objet numérique le plus commun dans nos vies, c'est sans doute l'ordinateur personnel ou PC (Personal Computer). On apprend à s'en servir

à l'école ou à la maison, il vient sous plusieurs formes plus ou moins transportables, plus ou moins esthétiques. Et le plus souvent quand on l'achète, il est pré-installé avec Microsoft Windows. Revenir à la base, c'est se demander notamment : « *mais c'est quoi au juste Microsoft Windows ?* » et toutes les questions qui en découlent : « *Microsoft Windows a plusieurs versions, plus ou moins chères, et pourtant, on ne peut pas choisir parmi elles quand on achète son ordinateur ?* » Un peu comme si on ne pouvait pas choisir l'assurance qui vient avec sa voiture. D'ailleurs, alors que vous me lisez, vous vous demandez peut-être « *Un MAC d'Apple, c'est aussi un PC ?* ».

FOIRE AUX QUESTIONS

(voir encadré p18)

Parmi les autres questions qui viennent quand on utilise son ordinateur, on retrouve pêle-mêle « *mais pourquoi diable je ne peux pas ouvrir ce fichier qui vient de MAC dans mon Windows ?* », « *Pourquoi certains logiciels sont payants et d'autres gratuits ?* », « *Est-ce qu'un logiciel gratuit est forcément illégal ?* », « *Pourquoi mon ordinateur devient très lent au bout de seulement quelques années ?* », « *C'est quoi un logiciel libre ?* », « *Pourquoi je*

n'arrive pas à faire la même chose avec tel logiciel libre qu'avec tel logiciel payant ? » Autant de questions qui méritent réponses pour y voir plus clair, et ne pas se faire avoir comme des pigeons.

L'ORDI ET LE RESTE AUSSI

Et puis, on peut évidemment se poser des questions sur d'autres sujets comme son accès à Internet par exemple. « *Est-ce qu'on est vraiment obligé de souscrire un abonnement chez les gros fournisseurs d'accès commerciaux ?* », « *Est-ce qu'on est obligé de se taper la télé et le téléphone dans le package qu'on nous vend avec notre accès à Internet ?* », « *De toute façon, tout ça passe par le même tuyau, non ?* »

« *Et puis, c'est quoi cette manie de nous obliger à passer par Internet pour tout et n'importe quoi comme s'inscrire à Pôle Emploi ?* », « *Pourquoi on serait obligé d'avoir une adresse e-mail ?* » (voir article « *J'ai fait Kafka sur mon Orange* », p 27). Toutes les démarches administratives se « *dématérialisent* » comme ils disent, les factures aussi. Et là, rien de virtuel. Il faut bien finir par les payer sous peine de voir débarquer un huissier qui viendra bien brutalement re-matérialiser votre situation, accompagné de la maréchaussée.

PERDUS ? SUIVEZ LE CLIC !

Après avoir posé plein de questions, on va tenter d'y répondre. Commençons donc par Internet. Privatisé durant les années 90 sous l'administration Clinton, principalement au profit d'entreprises à but lucratif, et après trois décennies de recherche et développement sur fonds publics, l'Internet fonctionne aujourd'hui majoritairement selon un modèle économique alliant surveillance de masse et publicité ciblée.

Outil sans égal tant pour le commerce mondialisé que pour le contournement du contrôle médiatique, l'Internet, est techniquement difficile à censurer totalement, mais reste cependant tout à fait vulnérable à un ensemble de mesures qui rend effectivement difficile pour la vaste majorité des internautes d'aller où bon leur semble, voire qui capte leur « temps de cerveau disponible ».

Ces mesures comprennent notamment des atteintes au principe de neutralité d'Internet : principe au cœur du fonctionnement d'Internet depuis sa création. Ce principe veut qu'il n'y ait aucune discrimination effectuée à l'égard des données transmises sur le réseau, que ce soit en fonction de qui envoie, qui reçoit ou du contenu de l'information ; mais aussi des altérations des résultats des moteurs de recherche : par sponsoring, profilage, censure plus ou moins légalisée ; ou bien encore des mécanismes de distraction et d'addiction : comme l'omniprésence publicitaire ou la mise en concurrence des profils.

Les intérêts économiques ou - chose très liée - les intérêts politiques, sont à l'origine - presque toujours - de la mise en place de telles mesures que décident les propriétaires d'Internet, tant de ses tuyaux que de ses données.

DES RÉSEAUX EN CO-PROPRIÉTÉ D'USAGE : LE CAS FRANÇAIS

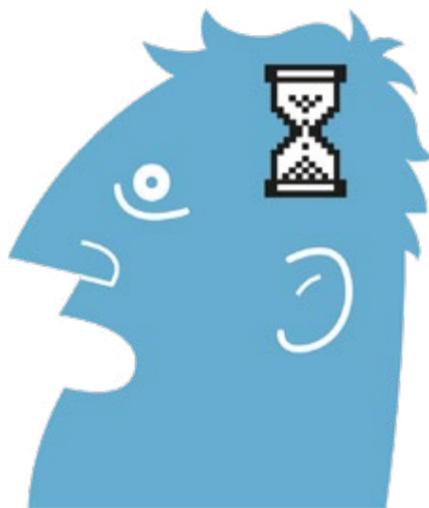
Face à cette marchandisation d'Internet, un premier moyen de résister consiste à créer de nombreux Fournisseurs d'Accès à Internet*, et Fournisseurs de Services Internet* : à la fois démocratiques et à but non-lucratif ; comme s'y emploie par exemple l'association Ilico* en Corrèze, et les quelques institutions publiques qui ont investi pour déployer de la fibre : les Réseaux d'Initiative Publique, comme Dorsal* en Limousin.

(* voir encadré)

IL N'Y A PAS D'INFORMATIQUE DANS LES NUAGES, IL N'Y A QUE LES ORDINATEURS DES AUTRES

Depuis quelques années, est apparu un argument marketing redoutable : le « Cloud » (voir encadré p18), recouvrant une réalité technique bien concrète, consistant à considérer les ressources informatiques comme une denrée consommable à volonté comme l'électricité ou l'eau. Cependant, cette facilité a un inconvénient : les ressources informatiques doivent bien venir de quelque part, d'ordinateurs branchés au réseau électrique, devant être climatisés, appartenant à des entités qui nous échappent et installés sur des territoires aux lois différentes. Finalement, le « Cloud », ça n'est jamais que l'ordinateur de quelqu'un d'autre.

De plus, de par les modèles économiques qui le font fonctionner auprès du grand public, le « Cloud » est le fer de lance actuel de la surveillance et de la publicité, il opère aux dépens des internautes une régression vers la centralisation : captant l'information des personnes connectées au réseau Internet pour la concentrer en quelques points névralgiques sous le contrôle de quelques méga-corporations bien souvent américaines ; ne laissant entre les mains de ses victimes que des écrans et des claviers de plus en plus impotents



dès que déconnectés de ces mastodontes ; un comble pour des appareils souvent qualifiés de « smart » (« smart » signifiant « intelligent », un Smartphone serait donc un téléphone intelligent...) Le « Cloud » n'a rien de magique. Il s'agit principalement d'un écran de fumée marketing pour masquer une réalité technique pas si jolie.

SI C'EST GRATUIT, C'EST QUE VOUS N'ÊTES PAS LE CLIENT, VOUS ÊTES LA MARCHANDISE.

Sous prétexte d'accéder à ses données depuis n'importe quel écran, que l'ergonomie y est agréable, les services intégrés les uns aux autres, et que cela fonctionne en permanence : voici notre correspondance chez Gmail, notre trajet à Google Maps, notre planning sur Google Agenda, nos vidéos chez Google Youtube, nos documents chez Google Doc, etc. Pire, non content de se prendre nous-mêmes au piège, nous entraînons avec nous les personnes avec qui l'on communique : participants à la dépossession de nos informations, or, l'information, c'est du pouvoir... et ça, Google l'a bien compris. Pour lui, comme pour d'autres entreprises de la Silicon Valley, nous ne sommes pas des clients. Nous sommes tout à la fois la masse ouvrière, le produit et la marchandise.

LOGICIEL LIBRE ET INTERNET : MÊME COMBAT

Le Logiciel Libre est enfant d'Internet. La collaboration qui est rendue possible sur Internet décuple son développement. Pour autant, le Logiciel Libre est tout autant parent d'Internet : il est indispensable au fonctionnement de tous les acteurs de son infrastructure : des opérateurs télécoms aux services en ligne ; et indispensable à leur indépendance : condition nécessaire (mais pas du tout suffisante) pour éviter une centralisation dévastatrice. Aussi étrange que cela puisse paraître, Logiciel Libre et Internet sont le fruit d'un processus de co-création, une sorte de symbiose perpétuant un cercle vertueux. Reposant sur une subversion du droit d'auteur, un Logiciel Libre est publié sous une licence d'utilisation qui l'élève en bien commun, voire le protège durablement de l'accaparement par un quelconque éditeur informatique (voir encadré). Cette licence garantit en effet du côté de son usage : quiconque peut l'utiliser sans contrainte et le partager à volonté ; et du côté de son fonctionnement : quiconque

peut étudier sa recette, la modifier et partager le logiciel ainsi modifié ; avec, selon le choix des ayants droit (d'auteur) sur le logiciel initial, l'obligation ou pas que le logiciel modifié préserve ces quatre libertés, on parle alors de « gauche d'auteur ».

LE LOGICIEL LIBRE N'A PAS DE PRIX, MAIS A UN COÛT

Certains logiciels libres, parmi les plus mis en avant, arrivent à voir leur développement majoritairement pris en charge par des salariés de grandes organisations - souvent non-démocratiques et à but lucratif - qui y voient une solution performante et peu coûteuse pour construire un outil complexe où elles peuvent intégrer les modifications qu'elles jugent stratégiques pour leurs activités respectives, tout en profitant du travail des autres.

Cependant, en règle générale, un logiciel libre est conçu et entretenu par une poignée de techniciens qui développent bénévolement - plus exactement sur fonds-propres - souvent en marge de leur « vrai travail », par passion ou besoin personnel. Parfois reconnus économiquement par des dons ou subventions - davantage d'ailleurs selon leur aptitude à se vendre que selon l'utilité de leur production - parfois encore s'accommodant de la misère des minimas sociaux.

Une situation qui est loin de ne concerner que les plus jeunes et insignifiants des logiciels libres, comme cela a été rappelé à leurs dépens aux acteurs de l'Internet commercial - dont certains amassent des centaines de millions de dollars de profits - lors de la découverte en avril 2014 d'une faille de sécurité béante (voir encadré) dite « HeartBleed ». Celle-ci a rendu vulnérable un des logiciels de cryptographie les plus utilisés sur Internet, servant notamment à sécuriser les échanges entre votre banque et vous (le fameux cadenas vert à côté de l'adresse du site que vous visitez) ; et qui est restée inaperçue pendant deux ans, en raison du faible nombre de personnes contribuant à ce logiciel libre.

Fournisseurs d'accès à Internet : c'est l'entité qui nous relie au reste d'Internet. Plusieurs technologies d'accès existent. Sa particularité est d'avoir un pouvoir énorme sur notre vie « en ligne » parce qu'il connaît potentiellement tout de nos échanges. Il faudrait pouvoir lui faire confiance.

Fournisseur de services : c'est une entité qui vous fournit... des services ! Comme des boîtes mails, du partage de fichiers, etc.

Ilico : association créée en 2010, dont le siège est à Chanteix (19), fournissant des accès à Internet par divers moyens (adsl, vdsl, radio et tunnels chiffrés) ainsi que des services (partage de fichiers, boîtes mails, listes de diffusion/discussion, etc). Les auteurs de ce dossier en sont membres.

Dorsal : syndicat mixte d'aménagement numérique, composé de l'ancienne région Limousin, des 3 départements, de la ville de Limoges, et des communautés d'Agglo de Brive, Tulle et Guéret. Sa mission mériterait un dossier à part entière tant il y a à dire.

Éditeur informatique : c'est une entreprise dont l'activité est de publier des logiciels. On peut citer par exemple Microsoft.

Faille de sécurité : faiblesse dans un système informatique (ordinateur, téléphone, serveur, etc) permettant d'en modifier le fonctionnement ou d'accéder à des informations qu'il contient.

L'ILLECTRONISME¹,

(ÉTAT DES LIEUX DE L'INFORMATIQUE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF)

Mais qu'est-ce donc ? C'est une maladie ? C'est grave ? L'illectronisme toucherait « sévèrement » environ 15% de la population². Vous êtes peut-être atteint par cette forme d'illettrisme appliqué au numérique. Cette maladie fait des ravages : elle ne tient pas compte de l'âge, de la situation professionnelle, du milieu social... Elle est même en phase d'expansion tellement les médicaments font défaut ou sont administrés à doses insuffisantes, que ce soit dans le milieu de l'éducation nationale ou de l'éducation populaire. Cette pandémie ne peut se jauger qu'en faisant un état des lieux des dégâts provoqués au sein de la population... Bienvenue dans le monde de l'illectronisme...

« MON FILS S'Y CONNAÎT EN INFORMATIQUE, IL EST TOUJOURS DEVANT SON PC... »

Normal me direz-vous, c'est un natif du numérique ! Et bien non... Faire partie de la génération Y (natifs des années 80 et 90) ou Z (les « digital natives » ou génération Internet) ne fait pas forcément de lui un fin connaisseur du monde numérique ou quelqu'un de compétent en maintenance logicielle ou matérielle. Cela ne le rend pas non plus compétent dans la maîtrise de sa vie numérique et la protection de ses données personnelles. Et bien entendu, cela ne concerne pas uniquement les jeunes générations. Combien parmi eux (et vous) utilisent par exemple, le même mot de passe pour plusieurs comptes d'achat en ligne/mail/réseaux sociaux ? Savez-vous qu'il est si facile de reconstituer votre vie privée en sachant correctement utiliser les moteurs ? Ah oui, les moteurs... parlons-en ! Sauriez-vous faire la différence entre « moteur » et « navigateur » ? Web et Internet ? Savez-vous utiliser correctement et efficacement un moteur ? À part Google et Yahoo... quoi de neuf ? En connaissez-vous d'autres ? Et combien ? Aucun ! Le vide sidéral... Nous avons affaire à une frange de population en phase d'illettrisme numériquement parlant, à des degrés divers.

Et à l'école, comment ça se passe ? Des cours sont dispensés en vue de prévenir l'illectronisme, il y a même une sorte de certification à la clé, pré-requis obligatoire pour l'obtention du Brevet des collèges, c'est le B2i³. Il est décliné en trois niveaux : école, collège, lycée.

« MADAME ! ON FAIT COMMENT POUR ENREGISTRER LE DOCUMENT ? »

Savoir s'approprier un environnement informatique de travail, adopter une attitude responsable, créer, produire, traiter, exploiter des données, etc. Voilà quelques-uns des multiples domaines définis par le B2i... sauf que comme le montre la question introduisant ce paragraphe et provenant d'un élève ayant validé le B2i collège l'an passé, tout n'est pas si simple.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

On peut tenter de dresser un portrait de la réponse en combinant les erreurs suivantes :

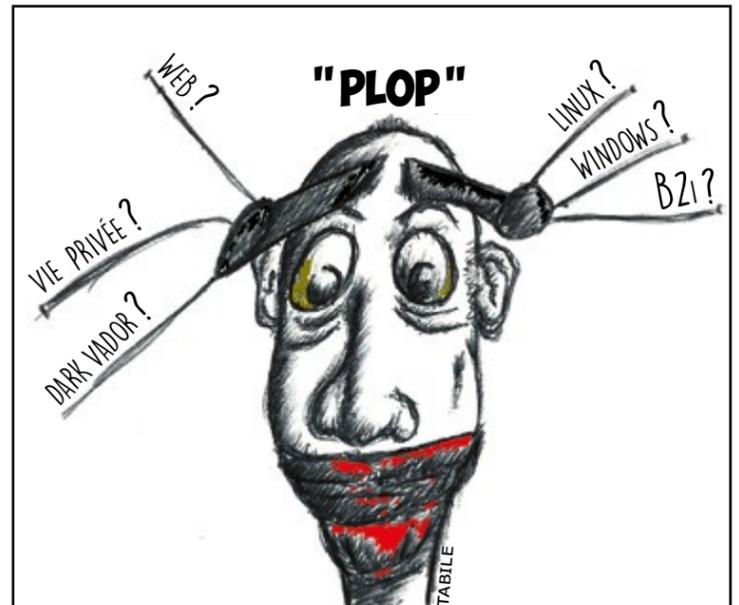
- Sous-estimer le problème en fonctionnant sur des a-priori : ce n'est pas parce que nos chers bambins sont des « digital natives » qu'ils maîtrisent le numérique. Ce n'est pas parce que vous avez 60 ans que vous êtes ignare en la matière... Après tout, le web a été créé en 91, Internet dans les années 70 et 80, pas tout à fait hier. Les postulats peuvent parfois provoquer des surprises : L'appartenance à telle ou telle génération ne fait pas de vous une personne compétente ou incompétente.

- Ne pas clairement définir qui fait quoi et comment : aujourd'hui, l'enseignement des domaines du B2i repose sur des professeurs dont la matière principale n'est pas le numérique - profs de maths, prof de physique ou de techno se retrouvent à donner des heures de cours supplémentaires. Comment remé-

dier à ça ? En instaurant des heures régulières dédiées à la culture numérique, en développant l'éducation aux médias/numérique, par une meilleure reconnaissance de cette matière au sein du corps enseignant : un bouleversement nécessitant un décloisonnement des matières, une collaboration au sein de toute l'équipe pédagogique, et sans doute des professeurs dédiés. Visiblement, ça n'est pas l'approche que privilégie l'Éducation nationale, avec le succès qu'on connaît. Le corps enseignant essaie de remplir cette mission de lutte contre l'illectronisme et contre la fracture numérique⁴ comme il le peut avec les moyens et connaissances dont il dispose : les résultats ne sont pas tous à la hauteur des attentes car très variables selon les établissements. De plus, une fois arrivés au Lycée ou au CFA, les lacunes demeurent. S'agissant de l'enseignement supérieur, l'étudiant se trouve confronté à un nouveau niveau de certification, que l'on appelle le C2i (Certificat Informatique Internet, plus exigeant que le B2i). Malgré ce référentiel plus exigeant, les cours se doivent bien souvent de reprendre à la base, au niveau supposé acquis du B2i.

La France fut le premier pays à se lancer dans les années 1970 dans l'informatique éducative... Comment en est-on passé du statut de pionnier à cette situation actuelle ?

À cette époque, l'intégration informatique à l'école ne concernait que l'enseignement supérieur et les filières techniques. Au gré des décennies, plusieurs « plans informatiques » ont vu le jour au sein de l'Éducation Nationale (équipement des collèges et lycées avec le Plan « 10 000 micros » en 1980, et « 100 000 micros » et la naissance de l'option informatique dans les lycées en 1985) mais les moyens du service public s'amenuisant au fil des ans, certains Plans sont laissés à l'abandon. Nous arrivons à ce moment-là, à un point de rupture : la nécessité d'intégrer l'informatique à l'école alors que les moyens financiers ne suivent pas tout comme la formation initiale et continue des enseignants. Que de perte de temps par manque de volonté, de moyens et de cohérence. Il aura fallu attendre l'émergence du multimédia dans les années 1990 (avec l'apparition du cederom) pour que les ordinateurs laissent entrevoir tout le potentiel éducatif que l'on pouvait en retirer pour les disciplines enseignées. La banalisation de l'outil informatique au début des années 2000, dans le paysage tant scolaire que personnel entraîne la nécessité d'une formation dans le cursus des élèves : c'est ainsi que naît le B2i... dans le but de réduire la fracture numérique qui se profilait à l'horizon. Parallèlement à l'apparition de cette certification destinée tant aux collégiens, qu'aux lycéens, puis plus tard aux étudiants et enseignants (avec le C2i), les équipements numériques ont envahi la sphère éduca-



tive avec par exemple, les TBI (Tableaux Blancs Interactifs) ainsi que les E.N.T (Espace Numérique de Travail), les manuels numériques etc... Mais, face à tout cela, comment évoluent les pratiques du corps enseignant, des parents et des élèves ? Un gouffre, un décalage se crée insidieusement : les jeunes ont depuis dix ans environ une pratique plus soutenue du « numérique » que les adultes, notamment dans le domaine du divertissement et de la communication. À la recherche d'une appartenance communautaire réelle et bien logique en somme, les jeunes créent des communautés virtuelles. Les nouvelles technologies contribuent ainsi au processus de construction de leur identité. Apparaît alors un problème fort bien perçu par le B2i puisque c'en est un domaine à part entière mais malheureusement insuffisamment développé ou pris au sérieux : l'identité numérique, la protection de la vie privée, le tracking, l'hypermnésie du web... ce que l'on écrit sur web est gravé dans le marbre... Et les jeunes écrivent beaucoup, du moins, on pourrait dire qu'ils gravent beaucoup... sans vraiment avoir conscience des traces laissées derrière eux, alors qu'ils sont censés être sensibilisés par le B2i. D'où la question : n'est-il pas temps de faire évoluer cette certification et la façon dont elle est dispensée ? C'est à l'étude : un nouveau B2i va naître l'année prochaine. Souhaitons que le lien pédagogie/numérique se fasse par une meilleure prise de conscience de l'importance du contenu du B2i mais aussi par une formation de tout le corps enseignant. Aujourd'hui, nous fabriquons des citoyens numériques consommateurs (et incapables de prendre du recul et d'être critique vis-à-vis du Numérique) et non des citoyens numériques acteurs... L'illectronisme a encore de beaux jours devant lui... et il touche toutes les générations à des degrés divers.

1 - On peut le définir, en synthèse, comme le manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques.

2 - Selon Bernard Benhamou, ancien délégué ministériel aux usages de l'Internet.

3 - <http://bit.ly/1GqssPW>

4 - Calquée sur la fracture sociale, elle témoigne de la disparité d'accès aux technologies informatiques et notamment Internet. C'est un facteur aggravant de l'illectronisme.

NOUS NE VOULONS PAS DE 1984...

Les défis à relever autour du numérique sont nombreux. Comment maîtriser son ordinateur et les logiciels qui tournent dessus ? Lorsqu'on a des enfants, comment leur offrir un cadre d'apprentissage minimal ? Comment savoir quel logiciel utiliser plutôt que tel autre pour protéger sa vie privée ?



Autant de questions qui ne trouvent pas forcément de réponses toutes faites. D'une part, parce que les réponses à ces questions évoluent dans le temps et d'autre part parce qu'elles nécessitent souvent un avis « expert » et une discussion approfondie. Cette expertise se retrouve bien souvent dans ce qu'on appelle les « GULL », pour Groupe d'Utilisateurs de Logiciels Libres. Ce sont des associations locales qui existent un peu partout en France et dans le monde (en Corrèze, le GULL se nomme Pullco (voir encadré « références ») et organise des permanences régulières.

Le logiciel, c'est une chose mais quid de nos interactions en ligne ? Quid de l'accès à Internet ?

Quid des données que nous envoyons ? Et bien cette connaissance se retrouve plutôt au sein de Fournisseurs d'Accès à Internet associatifs et locaux. Il y en a quelques dizaines partout en France, et une trentaine d'entre eux sont rassemblés autour de valeurs communes (bénévolat, solidarité, fonctionnement démocratique et à but non lucratif, liberté d'expression, protection de la vie privée) dans une fédération (voir encadré « références ») : la Fédération FDN.

L'association locale, c'est Ilico pour Internet Libre en Corrèze. Elle fournit accès à Internet, boîtes mail, et autres services électroniques dont les adhérents ont besoin pour sortir de l'emprise de Google, Facebook etc. Point de permanences mais l'asso est joignable par courrier électronique ou par son site web et s'efforce de répondre à toutes les questions qui lui parviennent.

D'ailleurs, on touche ici un point intéressant. Comment joindre l'association lorsqu'on n'y connaît rien au courrier électronique ? Comment démarrer en quelque sorte ? Et comment faire face à la numérisation (ou dématérialisation) de plus en plus vaste de l'administration ? S'inscrire ou s'actualiser auprès de Pôle Emploi, acheter un billet de train sur Internet ? Il y a un vide à ce niveau-là. Il y a évidem-

ment des aides mais pas forcément centrées sur le numérique. Si on observe cette situation sans considérer la partie numérique, ça ressemble à s'y méprendre au rôle d'écrivain public. Il y a très certainement un besoin et une place dans notre société pour un écrivain public numérique.

ÉDUCATION POPULAIRE

Les questions autour du numérique sont d'autant plus nombreuses que la société est en train de se transformer en société numérique, composée d'individus de plus en plus connectés par des réseaux de machines plutôt que des réseaux humains. Se rapprocher et se regrouper au sein d'associations locales, porteuses de valeurs ne suffit sans doute pas. Ces structures doivent nourrir une véritable démarche d'éducation populaire, produire des documents tout autant d'analyses critiques que de guides pratiques.

Sans cela, comment faire comprendre de manière large la nécessité de relocaliser les usages d'Internet par exemple ? Cela signifie ne plus confier nos e-mails à des entreprises dont le cœur d'activité est de revendre nos « profils » à des publicitaires, et privilégier des structures locales : l'équivalent des circuits courts de la production agricole.

De la même manière que pour les fruits et légumes, nous avons tout à y gagner.

... NE CÉDONS PAS À « BIG BROTHER »

Dans les années 60, les enfants à qui on demandait à quoi ressemblerait l'an 2000 n'étaient pas si loin du compte. Ils imaginaient déjà de plus en plus de chômeurs en conséquence de la mécanisation et l'automatisation croissante. Même les activités minières sont aujourd'hui pilotées à distance, comme par exemple les mines de l'entreprise Rio Tinto en Australie. 400 employés pilotent quinze mines depuis Perth à 1 300 km de distance. Un camion de minerai entièrement automatisé, c'est quatre chauffeurs en moins mais deux à trois postes de techniciens en plus. D'après le Forum Économique Mondial, cinq millions d'emplois pourraient disparaître ainsi d'ici 2020 dans les quinze pays les plus développés¹. S'organiser face à cette transformation, c'est un des nombreux défis qui nous at-

tendent, même en Limousin.

Parmi les autres défis, sur le plan individuel : faire en sorte de maîtriser son ordinateur, son téléphone et non l'inverse. Il est crucial que les machines nous obéissent et que nous n'en devenions pas esclaves. De même que nous devons résister à la mise à profit de nos actions en ligne. Prenons un exemple : Google fournit un service pour lutter contre le spam² sur les sites web, et pour cela, un petit formulaire vous demande de taper les caractères que vous voyez sur une image (ça se nomme un « captcha »). Et bien, Google met à profit vos yeux et votre cerveau pour pallier les défauts de ses logiciels : le texte qu'on vous demande de retranscrire provient en fait d'un livre que Google a

photographié et dont il n'a pas pu reconnaître les caractères. Tout en fournissant un service, vous travaillez pour Google sans même le savoir. Je cite Google en exemple mais on retrouve ce mécanisme de travail fourni à notre insu chez de nombreux autres services en ligne qui ont pignon sur rue. On les privilégie parce qu'ils nous rendent la vie facile, qu'ils sont gratuits, ergonomiques sans se questionner sur ce qui génère leurs profits : notre intelligence, nos microscopiques actions mises bout à bout, nos informations personnelles. Mais ça, ça mériterait un autre dossier !

¹ - Source : <http://bit.ly/2ex2UNQ>

² - Courriel indésirable. C'est une communication électronique non sollicitée, en premier lieu via le courrier électronique. Il s'agit en général d'envois en grande quantité effectués à des fins publicitaires.

LE LIBRE, WINDOWS ET LE CLOUD OU, LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

C'est quoi un logiciel libre ? C'est un logiciel qu'on peut utiliser sans restriction, qu'on peut copier et diffuser, et même modifier. Ce qui confère le statut de *libre*, c'est la licence d'utilisation qui y est attachée. Vous savez, le long contrat que vous acceptez sans le lire à l'installation d'un logiciel. C'est pareil, sauf qu'au lieu de vendre votre âme au diable comme avec le logiciel dit « propriétaire », le logiciel libre vous donne des droits supplémentaires, à vous, les utilisateurs. Des droits fondamentaux pour garder la maîtrise de votre ordinateur.

Quand on achète un ordinateur dans le commerce, en général, on fait le choix entre Apple et... le reste. Le reste étant presque toujours avec Microsoft Windows pré-installé ; en effet, le matériel est souvent vendu de pair avec le logiciel qui va le faire fonctionner (le système d'exploitation). La plupart du temps, il y a un contrat bien juteux qui lie le fabricant du matériel et Microsoft, d'où la présence forcée de Windows. Mi-

crosoft paie le prix fort pour son hégémonie. Apple, lui, est à la fois le fabricant du matériel et du logiciel. Des alternatives existent, notamment avec les systèmes d'exploitation libres basés sur Linux. Le plus connu est Ubuntu mais il y en a d'autres. La grande force du logiciel libre étant de proposer une myriade d'alternatives.

ET LE CLOUD, C'EST QUOI ?

Si vous voyez passer ce mot-là, il a souvent une connotation un peu magique. Comme si c'était la solution à tous nos problèmes : nos fichiers importants, nos photos, etc. Des firmes nous promettent que dans le Cloud, on ne les perdra plus jamais. Cloud, c'est *nuage* en français ; le nuage, historiquement, c'est le symbole pour désigner Internet ; c'est quelque chose de lointain, vaporeux, immatériel. En réalité, ce ne sont jamais que des ordinateurs connectés à Internet, tout comme le vôtre. Des ordinateurs qui ne vous appartiennent pas et sur lesquels on vous cède un droit d'accès. Le Cloud rend avant tout service à la société qui vous le vend : vos informations personnelles, vos photos, c'est son business.

RÉFÉRENCES

- Association **ILICO** : <https://www.ilico.org/>
- Association **PULLCO** : <http://www.pullco.fr/>
- **Fédération des fournisseurs d'accès à Internet associatifs (FDN)** : <https://fdn.org/fr>
- **Datagueule** sur le travail : <http://bit.ly/2cPex0Y>
- Association **APRIL** : <http://www.april.org/>
- **La Quadrature du Net** : <https://www.laquadrature.net/>
- **Dégooglisons Internet** : <http://bit.ly/2dztlPz>
sur le *digital labor* :
- **Antonio Casili** : <http://bit.ly/2dOpAWI>
- **Numérique** : <http://bit.ly/1PsNv6p>